



AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 03 mars 2026, le conseil a adopté, par sa résolution no : **2026-03-R6596**, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2026-042** relatif au **TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026**

Que les personnes intéressées pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité ou sur le site web au www.egan-sud.ca

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 03 mars 2026

Mélanie Lapointe
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT 2026-042

Je soussignée, Mélanie Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2026-042, le 9iem jour du mois de mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9iem jour du mois de mars 2026

Mélanie Lapointe
Directrice générale
Greffière-trésorière